

CONSULTATION DU PUBLIC
sur le projet de cahier des charges pour l'exploitation du droit de
pêche de l'État pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre
2027 pour le département de la Côte-d'Or

Au titre de l'article L123-19-1 du code de l'environnement, la direction départementale des territoires (DDT) de la Côte-d'Or organise une consultation du public sur le projet de cahier des charges pour l'exploitation du droit de pêche de l'État pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027 pour le département de la Côte-d'Or.

La consultation est ouverte du 31 mai 2022 au 20 juin 2022

Les observations sont à retourner transmettre :

- par voie électronique à l'adresse suivante :
ddt-ser-ope@cote-dor.gouv.fr
- ou par courrier à l'adresse suivante :
Direction départementale des territoires de la Côte d'Or
Service de l'eau et des risques
57, rue de Mulhouse
BP 53317
21 033 DIJON CEDEX

en indiquant clairement le titre du projet de décision dans l'objet du message ou du courrier.

Une fois la décision définitive signée, elle sera accessible en ligne ainsi que la synthèse des observations.